

#1 Le tri des déchets

POUR DES RAISONS SANITAIRES, les mouchoirs, masques et gants usagés doivent être jetés dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.

Ce sac doit être soigneusement refermé puis **conservé 24 heures** avant d'être placé dans le bac pour ordures ménagères, et **surtout pas dans la poubelle des recyclables !**



✓ **Je continue de trier mes déchets.**



Seconde vie : polaire, bouteille plastique, trottinette,...



Emballages métalliques - Metal packaging

Emballages en carton et briques - Cardboard packaging and food cartons

Bouteilles et flacons en plastique uniquement - Plastic bottles only

ATTENTION

Pour le dépôt du **PAPIER** et du **VERRE** dans le point d'apport volontaire le plus proche :

→ Privilégiez votre déplacement en même temps que pour faire vos courses.

→ Prenez votre attestation de déplacement dérogatoire en cochant « déplacement pour effectuer des achats de première nécessité »

Pour les encombrants : Conservez-les chez vous. #Restezchezvous



Si vous faites du tri et du rangement dans vos armoires, sachez que Le Relais a cessé toute activité de collecte et de tri.

Toutefois, **NE JETEZ PAS VOS LINGES, VÊTEMENTS ET CHAUSSURES** à la poubelle ! Merci de **LES STOCKER** chez vous dans des sacs fermés jusqu'à la reprise de la collecte.

Seconde vie : de la pâte à papier puis du papier recyclé



Seconde vie : de nouveau une bouteille ou un bocal en verre



Pour toutes questions : 03.85.59.26.98

Pour suivre les actualités : Page SIRTOM de la Vallée de la Grosne et sur le site internet www.sirtomgrosne.fr

